

Fiche 1.2 - Accueil des personnes en situation de handicap dans les **Musées**

Charte d'action

Pour engager une réelle politique culturelle en direction des personnes handicapées, les porteurs des politiques culturelles et de loisirs peuvent encourager et soutenir les responsables des musées pour :

Rendre accessibles le cadre bâti et les équipements :

- Prendre en compte les spécificités des besoins des personnes handicapées dans tous les projets de construction ou travaux d'aménagement du musée. Ces besoins touchent les abords (emplacements GIG GIC, voirie), les espaces d'accueil, la signalétique, les circulations horizontales et verticales, les espaces d'exposition, les pupitres, vitrines et autres mobiliers scénographiques, les éclairages et l'acoustique.

Rendre accessible l'offre culturelle :

- Pour les visites libres, faciliter l'accès aux informations écrites, visuelles et sonores : panneaux en caractères agrandis, associés à des images facilement compréhensibles, audioguides, muséographies interactives et pédagogiques, ...
- Pour les visites commentées :
 - Faciliter la prise en compte des besoins des personnes handicapées dans les groupes de visiteurs valides: aménagement de points de repos, mise à disposition de notices de visite ou de vidéoguides, approches interactives ...
 - Mettre en place des visites adaptées spécifiques pour des groupes de personnes handicapées lorsque les visites habituelles sont insuffisamment adaptées : visites en langue des signes, visites tactiles, circuits de visites spécifiques, visites thématiques spécifiques pour des personnes handicapées mentales ...
- Repérer les œuvres permettant d'allier les contraintes de conservation des œuvres aux besoins d'approches tactiles, olfactives et visuelles.

Structurer la politique d'établissement :

- Former et sensibiliser le personnel (administratif, accueil, guides conférenciers, muséographes, conservateurs, chargés des publics, animateurs) à l'accueil et la médiation adaptée pour les personnes handicapées.
- Nomination d'une personne référente sur l'accueil des personnes en situation de handicap au sein du musée. Cette personne serait nommée parmi les personnels déjà en place et aura pour mission de faciliter la prise en compte des besoins des personnes handicapées par l'ensemble des équipes.
- Engager une action de communication ciblée en direction des acteurs du médico-social et du sanitaire pour permettre aux publics en situation de handicap de connaître l'accessibilité du musée et des activités du musée.
- Définir une politique d'accueil des personnes handicapées pluriannuelle à l'échelle du musée, en lien avec la Direction des affaires culturelles et la Direction en charge des personnes handicapées de la Ville et des associations de personnes handicapées de la Ville.

Exemples d'expériences

pour plus
d'infos ...

- Quelques publications ...

• Charte d'accueil des personnes handicapées, texte de recommandation : équipements culturels, Ministère de la Culture, 2003

• Recevoir les handicapés, Musées et Collections publiques de France, n°214, Revue de l'Association Générale des Conservateurs des collections publiques de France, 1997

• Des musées pour tous, manuel d'accessibilité physique et sensorielle des musées, Ministère de la Culture, Direction des Musées de France, Amplitude 1992

• Rapport général sur l'état des lieux des musées municipaux parisiens, Ville de Paris-Cemaforre, étude 2002

• Equipements culturels ouverts à tous : artistes et publics, Conseil Régional d'Ille-et-Villaine, Rennes, 1998

- Quelques sites Internet...

Liste des correspondants handicap du Ministère de la Culture (directions centrales et décentralisées) sur www.culture.gouv.fr

www.cemaforre.asso.fr
www.handicap.gouv.fr
www.culture-handicap.org
www.equipement.gouv.fr/accessible

www.paris.fr
www.ville-valenciennes.fr
www.mairie-lyon.fr
www.moca-lyon.org
www.bm-lyon.fr/musee/imprimerie.htm

www.musee-gallo-romain.com
www.museegadagne.com
www.musee-des-tissus.com

www.museum-lyon.org
www.cite-espace.com
www.louvre.fr
www.artesens.org
www.braille-culture.com
www.tourisme-handicaps.org

• Certains musées sont dotés d'une cellule accessibilité chargée du développement de l'accueil des personnes handicapées ...

✓ Cité de l'Espace (31000 Toulouse)

Information Tél. 05 62 71 64 80 - @ b.brichet@cite-espace.com

✓ Musée des Beaux-Arts de Strasbourg (67000 Strasbourg)

Information Tél. 03 88 52 50 00 - www.musees-strasbourg.org

✓ Musée des Beaux-Arts de Valenciennes (59300 Valenciennes)

Information Tél. 03 27 22 57 26 - @ mba@ville-valenciennes.fr

✓ Musée de l'Imprimerie (69000 Lyon)

Visites-ateliers avec manipulation du matériel d'imprimerie pour les personnes aveugles et les personnes handicapées mentales.

Information Tél. 04 78 37 65 98 - Sylvie Biron - @ mil@mairie-lyon.fr

✓ Musée du Louvre (75001 Paris)

Information Unité social et handicap - @ matthieu.dekraene@louvre.fr - www.louvre.fr

✓ Museum national d'histoire naturelle (75005 Paris)

Information @ coulon@mnhn.fr - www.mnhn.fr

✓ Cité des Sciences (75019 Paris)

Information Cellule accessibilité - @ ml.lasvergnas@cite-sciences.fr - www.cite-sciences.fr

